



FORMATIONS 2020

CYCLES DE FORMATION PROFESSIONNELLE
INSET Angers



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Sommaire

Cycle INET stratégiques publiques et management	page 2
Cycle cadre en charge de la protection de l'enfance	page 3
Cycle coordonnateur ou coordonnatrice petite enfance	page 4
Cycle directeur ou directrice financier	page 5
Cycle contrôleur ou contrôlease de gestion	page 6



Cycle INET

Stratégies publiques et management

Ce cycle vise deux grands objectifs :

- la professionnalisation des cadres des équipes de direction sur le management stratégique, la conduite des politiques publiques et l'adaptation de l'organisation des collectivités ;
- la capitalisation des pratiques des cadres de direction par l'échange d'expériences et la consolidation des fonctions stratégiques.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Acquérir et consolider ses connaissances et/ou compétences en stratégies publiques, organisation, gestion des ressources ;
- Développer une posture managériale en adéquation avec la fonction ;
- Interroger ses pratiques professionnelles par le partage d'expériences ;



Cadres expérimentés se destinant à des fonctions de direction générale ou souhaitant conforter leur expérience à ce niveau de pilotage.



Sa durée est de 24 jours en présentiel et de 3 jours à distance, plus un module de restitution de deux jours

Date limite d'inscription : juillet 2020

Date de début de la formation : octobre 2020



stephanie.gross@cnfpt.fr (02 41 22 41 61)

Ce cycle est organisé dans les INSET, sous la coordination de l'INET.

Le cycle supérieur du management (CSM), cycle masterisé de 85 jours de formation sur 18 mois, est organisé uniquement à l'INET de Strasbourg.

Cycle Cadre en charge de la protection de l'enfance

OBJECTIFS

Au 31 décembre 2015, le nombre de mineurs bénéficiant d'au moins une prestation ou mesure relevant du dispositif de protection de l'enfance est estimé à 295 357 sur la France entière. Depuis la promulgation de la loi n° 2016-297 du 14 mars 2016, renforçant les acquis de la loi du 7 mars 2007, les modalités de prise en charge en protection de l'enfance, du milieu ouvert au placement, s'élargissent et se diversifient. Les cadres en charge de la protection de l'enfance sont un maillon essentiel de l'accompagnement des équipes de travailleurs et travailleuses sociaux dans les décisions prises, les modalités retenues, les projets dessinés pour et avec l'enfant et sa famille.

C'est cette approche multiple, à la fois systémique, clinique, juridique, mais également financière et administrative, qui est mise en œuvre pour appréhender le rôle complexe de cadre en charge de la protection de l'enfance.

Le cycle de formation professionnelle, de 200 heures de formation, forme les cadres aux enjeux posés par la réforme de la loi du 14 mars 2016. Il permet de remplir la majeure partie des obligations du décret du 30 juillet 2008 et de l'arrêté du 25 septembre 2008 relatifs à la formation des cadres territoriaux en charge de la protection de l'enfance.



Attachés ou conseillères et conseillers sociaux éducatifs en charge de la protection de l'enfance, en priorité les cadres en poste depuis moins de trois ans et qui ont reçu délégation de signature du président ou de la présidente du conseil départemental.

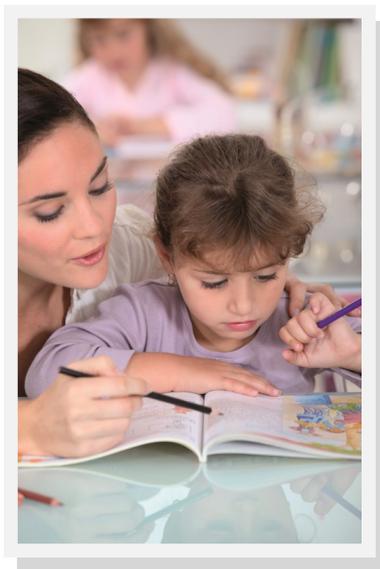


Le cycle s'articule autour de 8 modules de formation indissociables, d'une durée de 5 jours chacun. A la fin de chaque module, une journée est consacrée à l'analyse de pratiques et à la rédaction, individuelle ou en binôme, de fiches sur des thématiques emblématiques du travail en service d'ASE. Ces fiches feront l'objet d'une présentation en fin de cycle devant l'ensemble du groupe permettant ainsi aux stagiaires de recueillir des outils opérationnels comme supports d'accompagnement de leurs équipes.



stefany.chihab@cnfpt.fr (02 41 22 41 43)

Les cycles 2020 organisés à Angers et Paris sont d'ores et déjà complets, réception des candidatures pour 2021. Il reste quelques places pour le cycle organisé à Montpellier à partir de septembre.



Cycle coordonnateur ou coordonnatrice petite enfance

OBJECTIFS

Dans les collectivités territoriales qui ont souhaité offrir un accueil global de la petite enfance, le coordonnateur ou la coordonnatrice petite enfance organise et anime l'ensemble de la politique relative à l'accueil de l'enfant et de sa famille au sein d'un territoire.

L'exercice de ses missions nécessite plusieurs compétences qui mobilisent des savoirs théoriques et des savoir-faire pratiques et spécifiques.

Les coordonnateurs et les coordonnatrices pourront s'appuyer sur un cadre et un dispositif de référence et trouver ainsi une réponse appropriée à la polyvalence et à la complexité de leur fonction.

Ils pourront :

- acquérir un socle commun de connaissances et de savoir-faire ;
- acquérir les capacités nécessaires à la mise en œuvre de la politique petite enfance en cohérence avec la commande politique et le contexte local, et en lien avec les divers acteurs et partenaires.
- analyser les facteurs d'évolution du secteur de la petite enfance et du métier de coordonnateur petite enfance.



Ce cycle s'adresse aux futurs ou aux nouveaux agents en poste depuis moins de trois ans. Il vise à leur donner des bases professionnelles communes partagées et à intégrer la conduite d'un projet professionnel. Il mêle alternance, formation théorique et mise en application en situation de travail.



Le cycle comporte 7 modules de formation et des séquences d'accompagnement méthodologique.

Un **certificat de formation professionnelle** est délivré par le président du CNFPT sur la base de l'évaluation, par un jury professionnel, des acquis du candidat.

Date limite d'inscription : mars 2020

Date de début de la formation : juin 2020



stefany.chihab@cnfpt.fr, 02 41 22 41 43



Cycle directeur ou directrice financier

OBJECTIFS

Au cours des vingt dernières années, la gestion financière des collectivités territoriales s'est profondément transformée : réforme des systèmes comptables, multiplication des instruments financiers, concurrence des prêteurs, diversification des modes de gestion, développement de l'intercommunalité, accroissement des compétences, raréfaction des ressources, montée des risques financiers et juridiques, émergence du contrôle de gestion.

Confronté à ce contexte, le directeur ou la directrice financier de collectivité territoriale doit aujourd'hui non seulement maîtriser les techniques inhérentes aux différents champs de son métier, mais aussi renforcer son rôle de conseiller de l'exécutif ou encore développer une fonction transversale de « manager » des finances pour qu'émerge une culture de gestion au sein de l'organisation.

Conscient de ces enjeux, le cycle de formation professionnelle « directeur ou directrice financier de collectivités », créé par le CNFPT, a pour ambition d'adopter une réponse pertinente aux besoins de professionnalisation unanimement confirmés par les décideurs locaux et aux difficultés de recrutement qu'ils rencontrent pour pourvoir cette fonction.

Cette formation s'inscrit dans une démarche de professionnalisation autour des invariants du métier et vise à :

- développer l'acquisition des connaissances et de savoir-faire professionnels liés au métier
- transformer ces apprentissages en compétences par des travaux et productions directement liés aux situations professionnelles.



Le cycle de formation professionnelle directeur ou directrice des finances de collectivités s'adresse principalement aux cadres en situation de prise de fonction ou de mutation professionnelle recherchant ainsi une rapide opérationnalité.



Le cycle se compose actuellement de 8 modules pour une durée de 40 jours .



isabelle.massaux@cnfpt.fr (02 41 22 41 27)

Date limite d'inscription : mars 2020

Date de début de la formation : mai 2020

Cycle contrôleurs et contrôleuses de gestion



OBJECTIFS

Le contrôle de gestion apporte aux décideurs locaux des informations stratégiques pour la définition de leurs objectifs, l'organisation de leur administration et l'évaluation de leurs résultats. Cette fonction est devenue centrale au sein des collectivités, complémentaire de la fonction financière.

Orienté vers l'engagement des ressources, le contrôle de gestion vise la mesure des activités, des services rendus et de leur qualité en rapportant ces résultats à l'ensemble des moyens mobilisés.

Ce cycle vise à :

- Développer les connaissances et savoir-faire liés au contrôle de gestion
- Favoriser la maîtrise des méthodes et outils liés à ce métier
- Faciliter l'application de ces acquis de formation en situation professionnelle



Cette formation professionnelle s'adresse en priorité aux contrôleurs et contrôleuses de gestion de collectivités nouvellement nommés ou aux agents et agentes devant intégrer prochainement cette fonction.



Le cycle se compose de 6 modules pour une durée totale de 45 jours.



laurent.gendron@cnfpt.fr (02 41 22 41 29)

Date limite d'inscription : janvier 2020
Date de début de la formation : mai 2020

Retrouvez l'ensemble des cycles proposés
par le CNFPT sur :

www.cnfpt.fr

Rubriques :

Choisir une formation

[Les cycles de formation professionnelle](#)